

Partenariat APCA - FP2E

Infos N° 1 Avril – Juin 2011



Le partenariat entre l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture) et la FP2E (Fédération Professionnelle des Entreprises de l'eau) s'est formé en 2009, avec deux objectifs principaux :

- apprendre à travailler ensemble sur une problématique commune, la protection des captages d'eau potable vis-à-vis des pollutions diffuses
- étudier les conditions de mise en place des démarches de protection de captages.

Ceci s'est concrétisé par la réalisation d'une étude de terrain de novembre 2009 à mai 2010, qui a aboutit à la rédaction d'un guide contenant 21 recommandations de bonnes pratiques partenariales sur les captages d'eau potable (cf lien de téléchargement en pied de page).

La Newsletter « Captages d'eau potable », trimestrielle, vise à permettre aux personnes ayant participé à l'étude de terrain d'être tenues au courant des actions au niveau national du partenariat. De plus, elle donne la parole à chacun des sites de l'étude pour annoncer les principales avancées réalisées dans la démarche de protection du captage.

Cette Newsletter est diffusable largement.

LE PARTENARIAT APCA – FP2E

Actualités

Renouvellement de la convention

L'étude de terrain et la production du guide de recommandations n'ont constitué que la première étape du partenariat. En effet, une nouvelle convention de coopération a été signée pour la période de mai 2010 à mai 2012. Cette période sera consacrée à la diffusion des recommandations issues de l'étude de terrain. Pour ce faire, une nouvelle chargée d'études, Flavie Mabon a été engagée depuis mai 2010 en remplacement de Laura Blasquez.

Journée sur la protection des captages en Seine Normandie, 07 décembre 2010

Dans le cadre du partenariat APCA – FP2E (Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau) sur la protection des captages d'eau potables, les Chambres d'agriculture et la FP2E se sont associées à l'Agence de l'eau Seine Normandie pour organiser une journée d'échanges consacrée aux démarches de protection des captages d'eau potable sur le bassin. Les présentations sont disponibles en lien à partir du programme de la journée. De plus, un communiqué de presse commun a été diffusé à l'issue de la journée.

Au vu du succès de la journée, le partenariat APCA – FP2E souhaite organiser des réunions similaires dans les autres bassins hydrographiques.

Participation à la Commission Environnement de l'AMF (Association des Maires de France)

Le partenariat APCA – FP2E a été invité, suite à une première rencontre avec M. Merville, Président de la Commission environnement de l'AMF, à venir

présenter l'étude réalisée ainsi que les recommandations devant la Commission Environnement le 26 avril 2011. Cette présentation a été l'occasion d'interpeller les élus sur leur rôle majeur dans la mise en place des démarches de protection des captages vis-à-vis des pollutions diffuses. Le compte rendu de la rencontre est disponible sur ce lien : compte rendu.

Actions de communication

Participation à la journée du GIS GC HP2E sur la protection des captages d'eau potable - 3 février 2011

Les rencontres 2011 du GIS Grandes Cultures à Hautes Performances Energétiques et Environnementales avaient pour thème la protection des captages d'eau potable, et elles ont mis en avant principalement des retours d'expériences du terrain. Les présentations étaient organisées en trois grands thèmes :

- évaluation de l'efficacité des actions collectives et individuelles menées au niveaux des Aires d'Alimentation de Captage
- conditions techniques, juridiques et économiques d'une mise en œuvre efficace de ces actions
- modalités d'accompagnement permettant la réussite des actions.

Le partenariat APCA – FP2E a présenté un <u>poster</u> résumant la démarche mise en œuvre, ainsi que les principales recommandations.

L'intégralité des présentations orales ainsi que des posters est téléchargeable sur le site des rencontres : https://colloque.inra.fr/gchp2e rencontres2011

Participation au colloque Groundwater 2011 à Orléans, du 14 au 16 mars 2011

La 24e Conférence Régionale de la Commission Internationale de l'Irrigation et du Drainage (CIID)

Le partenariat APCA – FP2E vise à rapprocher les Professionnels de l'eau et les Chambres d'agriculture pour la protection des captages d'eau potable Dans ce cadre, un Guide de Recommandation de bonnes pratiques partenariales pour la protection des aires d'alimentation de captages d'eau potable vis à vis des pollutions diffuses a été élaboré. Il est disponible sur le lien suivant : <u>Guide complet EAU</u> ou sur les sites internet de la FP2E (http://www.fp2e.org) et de l'APCA (http://www.chambres-agriculture.fp).

Cette Newsletter vise à informer de l'actualité relative à ce partenariat et aux sites sur lesquels il s'appuie

Flavie Mabon, flavie.mabon@apca.chambagri.fr - 01 53 57 10 29 Secrétariat : Jeannie Bregmestre, jeannie.bregmestre@apca.chambagri.fr - tél : 01 53 57 10 84 fax : 01 53 57 11 94



Partenariat APCA - FP2E

Infos N° 1 Avril – Juin 2011





s'est déroulée du 14 au 16 mars à Orléans. Consacrée cette année à la gestion des eaux souterraines, elle a rassemblé de nombreux acteurs internationaux autour de 6 thèmes :

- études hydrogéologiques
- utilisation conjuguée des eaux de surface et des eaux souterraines
- actions collectives et processus multi-acteurs
- Directive Cadre Européenne sur l'Eau
- approches économiques
- qualité des eaux souterraines.

Le partenariat APCA – FP2E est intervenu dans la session « Qualité des eaux souterraines » pour présenter le <u>guide de recommandations</u>. Les actes du colloques sont disponibles en intégralité sur le site internet de la conférence : <u>www.groundwater-2011.net</u>

LA PAROLE AUX SITES

Cette rubrique est rédigée en commun par les représentants de chacun des acteurs des sites : maître d'ouvrage, entreprise de l'eau et chambre d'agriculture.



Carte des 10 sites concernés par l'étude APCA – FP2E

Focus : le site de Guînes (62)

Une eau de qualité aujourd'hui et demain

« A Calais, on boit l'eau du robinet avec plaisir : naturelle, équilibrée, elle ne nécessite aucun traitement hormis l'adjonction de chlore. Elle est d'ailleurs sur les tables de toutes les cantines scolaires depuis 2009. Tout l'enjeu est de préserver cette ressource précieuse : la ville de Calais a délégué

à Eaux de Calais le pilotage du Diagnostic Territorial Multi Pressions. Cette démarche de prévention des risques de pollution aboutit à un plan d'action durable.

Il repose sur 4 grandes thématiques :

- 1) La thématique hydrosystème a été traitée dans le cadre de la Déclaration d'Utilité Publique des champs captants de Guînes.
- 2) La thématique agricole comprend plusieurs volets :
- Une étude pédologique est en cours de réalisation. Un bureau d'étude agronomique est chargé de définir les différents types de sol des 5000 ha de surface agricole utile recensés sur le bassin versant. L'objectif est de définir le degré de protection de la nappe par rapport à la résistance du sol à l'érosion hydrique et de délimiter des zones d'action prioritaires.
- Un recensement et une spatialisation des éléments paysagers qui interviennent dans la circulation des eaux sont en cours d'actualisation. Le Parc Naturel Régional des Caps et marais d'Opale (PNR) est associé à cette démarche.
- Les traces d'érosion sur le bassin versant sont recensées. La Communauté de Communes des trois Pays, porteur d'un projet « érosion » local nommé ARARAT, est étroitement associée à cette étude.
- Des enquêtes agricoles individualisées sont réalisées par la Chambre d'Agriculture de région Nord – Pas-de-Calais et Eaux de Calais. Le questionnaire d'enquêtes permettra de recueillir des données générales concernant les caractéristiques de chaque exploitation ainsi que des données sur les pratiques agricoles employées sur le bassin versant.
- 3) Un programme de recensement de la biodiversité locale, en partenariat avec les collectivités locales, le PNR et le CPIE Flandres Maritimes, est entrepris. Au-delà de l'inventaire, l'objectif de cette étude est de démontrer, d'une part la dépendance de la biodiversité aux actions générales de protection de la ressource en eau et d'autre part son rôle épurateur vis-à-vis des pollutions.
- 4) Un site internet, portail électronique du projet, en cours de développement. Il devrait être consultable par les internautes fin mai.

Nous allons prochainement réaliser un état des lieux de la situation actuelle en matière d'assainissement

Le partenariat APCA – FP2E vise à rapprocher les Professionnels de l'eau et les Chambres d'agriculture pour la protection des captages d'eau potable Dans ce cadre, un Guide de Recommandation de bonnes pratiques partenariales pour la protection des aires d'alimentation de captages d'eau potable vis à vis des pollutions diffuses a été élaboré. Il est disponible sur le lien suivant : <u>Guide complet EAU</u> ou sur les sites internet de la FP2E (http://www.fp2e.org) et de l'APCA (http://www.chambres-agriculture.fp).



Partenariat APCA - FP2E

Infos N° 1 Avril – Juin 2011





collectif et non collectif et recenser l'ensemble des activités industrielles et artisanales situées sur le secteur d'étude afin d'identifier les risques de pollutions potentielles de la ressource en eau. »

Et sur les autres sites ?

Captage de Pesmes (70): Objectifs MAEt 2012

« Le projet d'engager une opération collective de MAEt sur l'aire d'alimentation du captage de la source Theuriot à Pesmes est reprogrammé par le comité de pilotage pour le printemps 2012, le temps pour la Chambre d'agriculture d'avancer dans l'animation, et pour la collectivité d'engager la révision de son PLU.

Les 310 ha du territoire éligible aux MAEt (pour 400 ha de BAC) concernent près de 20 exploitations orientées vers les grandes cultures. L'engagement dans des MAE t suppose donc de leur part, dans un contexte économique favorable à la production des grandes cultures, une motivation réelle qu'il convient de bien accompagner. Le suivi eaux 6 analyses complètes (nitrates et tous phytosanitaires), aléatoires et ciblées, démarre dès 2011. L'arrêté préfectoral de délimitation de l'aire d'alimentation du captage est attendu lui, cet été. »

Site de Carcès (83)

« Les acteurs du comité de pilotage pour la protection du lac de Sainte Suzanne vis-à-vis des pollutions diffuses se sont réunis en février dernier pour le lancement des études de délimitation de l'aire d'alimentation de captage et de diagnostic des pressions agricoles, dans le cadre de la procédure ZSCE pilotée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var. Les résultats de ces études sont attendus pour le mois de mai pour élaborer le plan d'action, sachant que déjà 750 ha sont déjà engagés dans des mesures agroenvironnementales.

Dans le cadre de cette démarche, la Chambre d'agriculture du Var et la Société des Eaux de Toulon, filiale de Veolia Eau, viennent de signer une convention de partenariat dans le but de faciliter les échanges pour mener un travail conjoint sur ce territoire.

En complément, Veolia Eau s'engage dans l'étude des sources d'apport en Phosphore sur la retenue d'eau de Carcès afin d'établir les bases d'un programme d'actions visant à limiter les efflorescences algales et à reconquérir la qualité des masses d'eau liées au lac de Ste Suzanne. »

Site de Montet-Chambon (36)

« Pour le site de Châteauroux (captages de Montet et de Chambon), le suivi agronomique se poursuit toujours en 2011. Les résultats 2010 viennent d'être présentés aux agriculteurs. Ils seront présentés sous peu au comité technique et au comité de pilotage. A lire pour la prochaine news!

L'étude BAC réalisée en vue de la signature d'un Contrat Territorial entre la Communauté d'Agglomération Castelroussine et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a cristallisé la profession agricole autour de la question des ZSCE et de l'obligatoire à terme. La partie volontaire de l'engagement agricole n'ayant pas été jugée suffisante par l'administration. Une rencontre avec la DDT a fait surgir les points de désaccords et les différents acteurs sont en cours de mobilisation pour donner suite au dossier. »

AGENDA

41° Congrès annuel du Groupement Français des Pesticide, du 25 au 27 mai 2011 à Orléans

Ce congrès est intitulé « Les pesticides : de la recherche à la gestion des bassins versants ». Les présentations s'articuleront autour de 5 axes :

- Surveillance dans l'environnement
- Devenir et transfert dans l'environnement
- Spécifités de l'Outre Mer
- Risques liés aux usages des pesticides
- Gestion opérationnelle d'espaces à enjeu « Eau »

Plus d'informations sont disponibles sur le site internet : http://www.cfh-aih.fr/gfp 2011

Congrès de l'ASTEE du 07 au 09 juin 2011 à Manosque

L'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement) organise son 90° Congrès à Manosque, qui a pour thème cette année « La performance des services locaux de l'environnement ». L'APCA et la FP2E ont participé à la rédaction d'un article intitulé « Etudes de cas concernant le montage de projets, les contractualisations et les jeux d'acteurs sur les Aires d'Alimentation de Captage ». Cet article fera l'objet d'une présentation durant la session « Ressources en

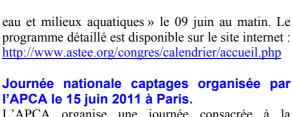
Le partenariat APCA – FP2E vise à rapprocher les Professionnels de l'eau et les Chambres d'agriculture pour la protection des captages d'eau potable Dans ce cadre, un Guide de Recommandation de bonnes pratiques partenariales pour la protection des aires d'alimentation de captages d'eau potable vis à vis des pollutions diffuses a été élaboré. Il est disponible sur le lien suivant : <u>Guide complet EAU</u> ou sur les sites internet de la FP2E (http://www.fp2e.org) et de l'APCA (http://www.chambres-agriculture.fp).



Infos N° 1 Avril – Juin 2011



Partenariat APCA - FP2E



L'APCA organise une journée consacrée à la protection des captages d'eau potable. Cette journée est principalement à destination des conseillers Chambre d'Agriculture, dans la limite des places disponibles. Elle sera l'occasion de faire le point sur les aspects réglementaires de la protection des captages vis-à-vis des pollutions diffuses. L'après midi sera consacrée à la présentation de retours d'expérience pilotées par les Chambres d'agriculture ainsi qu'aux actions d'autres organismes, comme l'ONEMA ou les coopératives. Le programme définitif ainsi que les bulletins d'inscription vous seront transmis prochainement.

